

R

291

c2/28

Correspondencia con:  
Franciz 1878

Paris, Avenue de l'Observatoire 36.  
Le 16 Mars 1848.

Monsieur le Directeur,

On me prie de publier une liste des différents Observatoires de l'Europe, soit publics, soit particuliers avec une petite note explicative sur chacun d'eux. Je suis un peu embarrassé pour l'Espagne et le Portugal, et craignant d'être incomplet je viens vous prier, Monsieur le Directeur, d'avoir la bonté de m'envoyer les indications que vous pourriez me donner sur ce sujet; nul ne peut être mieux placé que vous pour répondre à cette demande. Je vous serais reconnaissant de m'envoyer les données suivantes pour chaque Observatoire:

- 1<sup>o</sup> Public ou particulier
- 2<sup>o</sup> Longitude en temps du méridien de Paris
- 3<sup>o</sup> Latitude
- 4<sup>o</sup> Altitude du sol
- 5<sup>o</sup> Directeur ou propriétaire
- 6<sup>o</sup> Instruments principaux.
- 7<sup>o</sup> Année de la fondation

Je suis peut-être indiscret en

vous adressant cette demande, mais  
vous êtes trop ami des Sciences pour  
me pas y répondre ou y faire  
répondre par votre Secrétaire, car  
mon desir serait de ne vous occasion-  
ner aucune perte de votre temps  
précieux, et pourtant il me semble  
que je ne peux guère m'adresser  
qu'à vous pour être bien informé.

Je vous prie  
Monsieur le Directeur  
avec tous mes remerciements  
l'assurance de ma considération  
la plus distinguée.

Camille Flammarion

Astronome, officier de l'Académie des Sciences

On 34-10, 24.

24 6.

---

10-4, 24

Miranda

Madrid 30 de' Abril 1878

Monsieur Marcant,

Vous n'ignorez pas sans doute, les Mes-  
sieurs arrivés le 20 de ce mois sur  
un coter, <sup>au nord</sup> entre S. Lander et S. Sebastian  
causés par un vent violent qui a renversé  
quantités de petites barques de pêcheurs et  
dont l'effet a été de causer plus de 200  
victimes. La <sup>grande limitation</sup> ~~petite extension~~ des lieux ou  
cela est arrivé, la petite duration du phénomè-  
ne, d'avoir été sans conséquence pour des  
vieux de quelque importance <sup>place, à peu de distance</sup> tout cela <sup>indiquant</sup>  
~~que~~ que les malheurs que nous déplorons ne  
sont pas la conséquence d'un de ces orages tempêtes  
<sup>depuis</sup> ~~annoncés~~ <sup>annoncés</sup> des localités, mais un phéno-  
mène local, formé sur le lieu <sup>même</sup> et qui par sa  
fréquence a déjà un nom, parmi nos gens  
de mer qu'on appelle Galerna  
Mais <sup>(l'opinion)</sup> le public ne s'est pas tenu en  
mé; dans la <sup>ne tient compte à cela</sup> <sup>même</sup> chambre des

Deputés ~~legion~~ ou a. demandez  
au gouvernement

des renseignements sur la manière

qu'on se fait le service meteorologique

des depêches internationales et <sup>recommande</sup> le

besoin de que ce service se fasse avec

la plus grande regularité possible, <sup>pour éviter</sup> <sup>les inconvénients</sup>

pour cela je vous prie d'inviter Monsieur <sup>le Directeur</sup> <sup>de</sup>

lorsque vous recevrez des depêches <sup>de</sup> <sup>quelques autres pays</sup>

de l'Etat <sup>annonçant</sup> quelque grande perturbation <sup>atmosphérique</sup>

qui puisse se faire sentir sur

la cote d'Europe, de me les communiquer

par telegraphe, tout suite, à l'heure

qu'elle vous arrivera

J'observe que les depêches de l'Espagne

ne sont presque jamais incluses dans le

Bulletin international de l'Observatoire

de Paris. C'est parce qu'il ne peuvent

être placés dans la première page, de même

aux observations, ou parce que nos depêches

arrivent trop tard. Nos observations

sont <sup>attachées</sup> à l'station telegraphique

à <sup>la</sup> <sup>30<sup>e</sup></sup> et je voudrais savoir

à quel heure <sup>vous</sup> arrivent pour tâcher

de lever les différents obstacles  
qui peuvent dépendre de l'administra-  
tion Espagnole pour que ce service ne se  
fasse pas avec la régularité et la  
nécessaire

Agreez Monsieur le Directeur le respectueux  
de ma considération distinguée.

J. A.

Paris, le 27 Juin 1878

Monsieur le Directeur,

J'écris aujourd'hui à M. le Directeur général des Lignes télégraphiques en France, afin de le prier de hâter la transmission des dépêches d'Espagne.

Vous avez dû remarquer en effet, à la lecture des cartes et des observations publiées par notre Bulletin International, que vos dépêches, qui ont pour nous tant d'intérêt, ne nous parviennent jamais assez à temps pour être utilisées.

Je vous serais obligé si vous pouviez de votre côté en surveiller la prompte expédition sur le territoire espagnol.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,  
l'assurance de ma considération la plus distinguée,

Le Directeur du Bureau central météorologique,

P. Mascart

Monsieur le Directeur de l'Observatoire de Madrid

Paris, le 4 Mai 1878

Monsieur le Directeur,

Les dépêches en prévision du temps, que l'Observatoire de Paris expédie chaque jour, sont basées sur la comparaison des observations faites simultanément dans une centaine de stations, réparties à la surface de l'Europe et, expédiées par télégramme à Paris. — Onze de ces stations internationales appartiennent à la Péninsule: Madrid, Bilbao, Coruña, Porto, Lisbonne, San Fernando, Cadix, Alicante, Palma, Barcelone et Funchal (Ile de Madère). Malheureusement, les observations de ces stations, qui sont indispensables pour prévoir le temps sur les côtes d'Espagne, arrivent généralement à Paris beaucoup trop tard pour pouvoir servir à la rédaction des avertissements du temps.

Le 20 Avril, nous avons reçu seulement Madrid et Lisbonne, constatant un vent faible d'inté Sud et Ouest; les observations si précieuses de Coruña et de Bilbao faisaient défaut; dans ces conditions, l'Observatoire de Paris ne put faire, et ne fit, aucune prévision pour la côte d'Espagne.

Je transcris ici textuellement notre dépêche du 20, telle qu'elle se trouve insérée au Bulletin International de l'Observatoire de Paris: « Dépression à l'ouest d'Irlande menace côtes françaises de Manche et Océan. Temps calme en Espagne. »

Cette dépêche informe que des mauvais temps

Monsieur Aguilar, Directeur de l'Observatoire de Madrid.

menaçait la Manche et les côtes Occidentales de la France; la phrase qui la termine ne constitue pas une prévision que le calme régnera sur les côtes d'Espagne, elle n'était, et ne pouvait être, en l'absence de la presque totalité des dépêches d'Espagne, qu'une simple constatation de l'état de l'atmosphère sur la Péninsule. Elle doit être traduite ainsi:  
« Le temps était calme ce matin en Espagne. »

Du reste, le coup de vent du 20 Avril, si désastreux pour les pêcheurs de la côte Cantabrique, a été, ainsi que le montrent l'étendue restreinte sur laquelle il a sévi et sa courte durée, un phénomène local, une galerna, que les seules observations de Lisbonne et de Madrid ne permettaient pas de prévoir.

Vous trouverez, dans le Bulletin du 16 Avril, une dépêche du New-York Herald annonçant, pour le 18, une tempête sur les côtes de la Grande-Bretagne, de la Norvège et de la France. Cette dépêche avait été transmise immédiatement aux régions intéressées, mais vous voudrez bien remarquer qu'elle ne concerne pas le 20 Avril et qu'il n'y est pas question des côtes de la Péninsule Ibérique. Toutefois, j'aurai l'honneur de transmettre dorénavant à Madrid toute dépêche d'Amérique annonçant une tempête pour un point quelconque des côtes occidentales de l'Europe.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, de m'agréer l'assurance de ma haute considération.

Pour le Directeur de l'Observatoire,  
L'Astronome Délégué:  
Nouveau-Marcus

Paris, le 21 Juillet 1878.

Monsieur le Directeur,

Le Service météorologique en France a été réorganisé sur de nouvelles bases par décret du 14 mai 1878, dont j'ai l'honneur de vous adresser une copie. Vous recevrez régulièrement, comme autrefois, le Bulletin international et les autres publications que fera le Bureau. Je vous prie de vouloir bien comprendre le Bureau central météorologique dans l'envoi des différents travaux de votre Observatoire.

Je vous serais aussi personnellement obligé, Monsieur le Directeur, si vous vouliez me faire parvenir dans le plus bref délai tous les renseignements qu'il vous sera possible de mettre à ma disposition sur l'organisation du Service météorologique en Espagne. J'appellerai en particulier votre attention sur les observations du matin, qui nous sont transmises par le télégraphe, et qui présentent pour nous un nouvel intérêt. J'espère en effet que dans quelques jours la carte du bassin méditerranéen sera agrandie et complétée par les observations faites dans toute l'étendue de l'Algérie. Je vous demanderais

Monsieur Aguilar, Directeur de l'Observatoire de Madrid.

De vous informer de nouveau si les observations sont  
bien faites à 7 heures du matin et avec les soins  
qui vous paraissent nécessaires. Je vous prierais aussi de  
vouloir bien les compléter, en ajoutant comme le font  
les autres stations la température maxima de la veille, le  
minimum de la nuit, la pluie recueillie le matin et  
les observations d'orage depuis la veille. Vous pouvez voir  
aussi par le Bulletin international que ces dépêches  
quoique plus régulières depuis quelque temps ne nous  
parviennent pas toujours assez tôt. Je vous remercie des  
démarches que vous avez déjà faites à plusieurs reprises  
pour assurer ce service, je m'en occupe de mon côté auprès  
de l'Administration française, mais je ne crains pas de  
vous importuner en vous demandant encore votre concours,  
parce qu'il y a là un intérêt général dont l'Espagne  
serait la première à profiter.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,  
l'expression de ma haute considération,  
Le Directeur du Bureau Central météorologique,  
E. Mascart

BUREAU CENTRAL MÉTÉOROLOGIQUE

---

DÉCRET

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts ;

Vu le décret du 13 février 1873,

Décète :

ARTICLE PREMIER. — La division météorologique de l'Observatoire de Paris forme un service distinct qui prend le titre de : *Bureau central météorologique*.

Ce service comprend l'étude des mouvements de l'atmosphère, les avertissements météorologiques aux ports et à l'agriculture, l'organisation des observatoires météorologiques et des commissions régionales ou départementales, la publication de leurs travaux et l'ensemble des recherches de météorologie ou de climatologie.

ART. 2. — Le service météorologique de France comprend des météorologistes titulaires, des météorologistes adjoints et des aides météorologistes.

Le traitement des météorologistes titulaires varie de 3,000 à 10,000 francs.

Les météorologistes adjoints sont partagés en trois classes dont les traitements varient de 2,500 à 5,000 francs.

Les aides-météorologistes sont partagés en deux classes dont les traitements varient de 1,500 à 2,000 francs.

Ce personnel est réparti entre le bureau central et les observatoires régionaux ou départementaux, en raison des besoins de ces établissements.

ART. 3. — Le personnel scientifique du bureau central comprend : un météorologiste titulaire faisant fonction de directeur, deux météorologistes titulaires placés sous son autorité, des météorologistes adjoints, des aides-météorologistes.

L'un des météorologistes adjoints ou des aides-météorologistes remplit les fonctions de secrétaire du bureau central.

ART. 4. — Le météorologiste directeur est chargé du service général de l'établissement, de la correspondance, de la présentation au ministre du projet de budget annuel du service météorologique, du compte détaillé des dépenses en fin d'exercice. Il doit assurer la coordination et l'exécution des travaux qui réclament le concours des différents services placés sous ses ordres et veiller à la régularité des publications. Aucune commande ne peut être faite sans son autorisation.

ART. 5. — Les travaux scientifiques sont répartis comme il suit :

1° Service des avertissements aux ports et à l'agriculture ;

2° Service des mouvements généraux de l'atmosphère ;

3° Service de la climatologie et des inspections.

Chacun des chefs de service remet chaque mois au directeur un rapport sommaire sur la marche des travaux, et porte directement devant le comité institué par l'article ci-après les questions scientifiques de son service.

ART. 6. — Les météorologistes chefs de service se réunissent une fois par mois, à jour fixe, en comité, sous la présidence du directeur. Ce comité peut être réuni extraordinairement sur la convocation de ce fonctionnaire.

ART. 7. — Les météorologistes titulaires et le directeur sont nommés par décret sur la proposition du ministre et après avis du conseil dont il sera parlé ci-après. Les météorologistes adjoints et les aides-météorologistes sont nommés par arrêtés, le même conseil entendu.

ART. 8. — Les météorologistes chefs de service des observatoires météorologiques régionaux sont placés sous l'autorité du directeur des services du bureau central. Chacun de ces fonctionnaires adresse au bureau central, sous le couvert du ministre, les observations et les travaux de son établissement. Il propose au conseil, par l'intermédiaire du directeur des services du bureau central, les avancements de grade ou de classe des fonctionnaires placés sous ses ordres.

ART. 9. — Les observatoires météorologiques et les stations de tout ordre sont visités annuellement par le météorologiste du bureau central chargé du service de la

climatologie et des inspections. Ils peuvent être également visités par le directeur du bureau ou par un membre du conseil désigné à cet effet. Dans le cas où les départements ou les villes contribueraient aux dépenses d'un observatoire météorologique, l'inspection a lieu de concert avec le délégué du conseil général ou du conseil municipal intéressé.

ART. 10. — Il est établi près du bureau central météorologique un conseil composé :

1° D'un représentant de chacun des ministères de l'agriculture et du commerce, des travaux publics, de la guerre, de la marine, des affaires étrangères et de l'intérieur, et de l'administration des lignes télégraphiques ;

2° De deux délégués du ministère de l'instruction publique ;

3° De deux membres de l'Académie des sciences ;

4° Du météorologiste chargé des fonctions de directeur du bureau central.

Les chefs des services spéciaux du bureau sont admis au conseil, avec voix consultative, pour les questions qui les intéressent.

Les membres du conseil sont nommés pour trois ans, par décret, sur la proposition du ministre de l'instruction publique.

ART. 11. — Le conseil du bureau central météorologique se réunit une fois par trimestre, à jour fixe. Il peut être réuni extraordinairement, sur la convocation du ministre.

Le conseil donne son avis sur le projet de budget proposé par le directeur, sur les constructions de bâtiments ou d'instruments destinés aux observatoires météorologiques régionaux, sur l'ensemble des études à poursuivre dans les divers établissements, sur les nominations et promotions des fonctionnaires, sur les modifications d'attributions qu'il conviendrait d'opérer dans l'intérêt des services, sur les mesures disciplinaires.

ART. 12. — Le président, le vice-président et le secrétaire du conseil sont nommés annuellement par le ministre, sur la proposition du conseil.

ART. 13. — Le conseil se réunit une fois par an en séance générale, à laquelle peuvent assister les météorologistes chefs de service du bureau central et des observatoires météorologiques régionaux, les délégués des commissions régionales et départementales, les délégués de la Société météorologique de France.

Un règlement délibéré en conseil et approuvé par le ministre déterminera le mode et le nombre de ces délégations.

BUREAU CENTRAL MÉTÉOROLOGIQUE

---

DÉCRET

Le Président de la République française,

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts ;

Vu le décret du 13 février 1873,

Décète :

ARTICLE PREMIER. — La division météorologique de l'Observatoire de Paris forme un service distinct qui prend le titre de : *Bureau central météorologique*.

Ce service comprend l'étude des mouvements de l'atmosphère, les avertissements météorologiques aux ports et à l'agriculture, l'organisation des observatoires météorologiques et des commissions régionales ou départementales, la publication de leurs travaux et l'ensemble des recherches de météorologie ou de climatologie.

ART. 2. — Le service météorologique de France comprend des météorologistes titulaires, des météorologistes adjoints et des aides météorologistes.

Le traitement des météorologistes titulaires varie de 3,000 à 10,000 francs.

Les météorologistes adjoints sont partagés en trois classes dont les traitements varient de 2,500 à 5,000 francs.

Les aides-météorologistes sont partagés en deux classes dont les traitements varient de 1,500 à 2,000 francs.

Ce personnel est réparti entre le bureau central et les observatoires régionaux ou départementaux, en raison des besoins de ces établissements.

1  
Bordeaux, 28 y<sup>h</sup> 1878

Monsieur le Directeur

J'envis recevais une lettre de M. João Capello m'informant qu'il a obtenu l'envoi en franchise le 10 courant, sur le territoire espagnol, de ses télégrammes pour Marseille et Alger mais que l'Administration française ne les a pas laissés passer, parce qu'il faut l'autorisation de M. Mascart qui n'avait pas été consulté officiellement.

D'un autre côté, j'envis allé ce matin au Bureau télégraphique de Bordeaux et j'y ai recueilli des renseignements très importants qui nous permettraient d'organiser un système d'échanges provinciaux. En effet tous les télégrammes adressés de Madrid à Paris vont directement de Madrid à Bordeaux, au'on les reçoit

2  
imprimés par l'appareil Hughes,  
quoiqu'ils sont de nouveau transmis  
par un autre appareil de Bordeaux  
à Paris. Comme j'ai dans les  
meilleurs termes avec le Directeur  
des postes et télégraphes de Bordeaux,  
dont j'ai précédemment inspecté le  
service lors de ma tournée de l'année  
dernière, j'obtiendrai de lui toutes  
facilités.

Si donc il vous était possible  
d'obtenir la franchise sur le terre  
tout espagnol pour un télégramme  
de moins de 20 mots, vous n'auriez  
qu'à l'adresser "Chambre Commerce  
Marseille" et je ferais le nécessaire  
pour obtenir, en payant la taxe fran-  
cise, qui est réduite à 0<sup>fr</sup> 05 par  
mot, quel post récipiendi à Marseille  
où il arriverait en même temps qu'à  
Paris comme dépêche privée.

Les télégrammes seraient aux stations  
 qu'on nous avery indiqués et dans l'ordre  
 suivant 1<sup>o</sup> Palma 4<sup>o</sup> Alicante  
 2<sup>o</sup> Cadix 5<sup>o</sup> Barcelone  
 3<sup>o</sup> Alicante  
 Sanfernando 6<sup>o</sup> La Corogne  
 7<sup>o</sup> Madrid

Il serait utile d'avoir Sanfernando, qui  
 est la station la plus voisine d'Afrique  
 et La Corogne qui occupe une place  
 importante.

Une grande simplification et économie  
 serait introduite si on voulait bien  
 composer chaque jour un télégramme  
 unique de 14 groupes de cinq chiffres  
 soit deux pour chaque station, en les  
 mettant toujours dans le même ordre  
 et employant la clé statuenne décrite à  
 la page 31 de ma brochure dont j'enverrai  
 ci-joint un nouvel exemplaire qui  
 contient, dans un appendice, des documents  
 plus récents. L'échelle, dans ce système,

pour la direction des vents est

nord	0	Est Sud	4
N-E	1	Est West	5
Est	2	West	6
Sud-est	3	N-W	7

De notre côté, nous vous enverrons de  
 Marseille, avec la même clé et en  
 suivant l'ordre indiqué à la page 32  
 de ladite brochure les observations  
 d'Afrique en un télégramme contenant  
 14 groupes de cinq chiffres, 2 par station.  
 Ce télégramme, à la Chambre de  
 Commerce de Marseille sanctionnée les  
 arrangements, sera adressé lundi prochain  
tomorrow à titre d'essai par fil télégraphique  
 jusqu'à Madrid et les jours suivants par  
 télégraphe jusqu'à Hendaye (frontière)  
 et ensuite par poste de Hendaye à Madrid  
 à moins qu'une détermination espagnole ne  
 veuille les faire circuler sur son territoire  
 en franchise, auquel cas on les recevrait  
 à Bordeaux et non de Hendaye. nous atten-  
 dons vos instructions à cet effet.

Je vous prie, Monsieur, avec nos remerciements  
 les plus sincères de vous en croire,  
 le plus dévoué de vos serviteurs  
 J. Barry

MINISTÈRE  
DE  
L'AGRICULTURE & DU COMMERCE  
EXPOSITION  
UNIVERSELLE INTERNATIONALE  
de 1878  
A PARIS

PARIS, le 18 Aout 1878

Bureau Météorologique  
Du Crocadéro  
~~Secrétaire~~ COMMISSAIRE GÉNÉRAL

Monsieur le Directeur

Vous avez dû recevoir les deux circu-  
laires, en date des 8 juin et 9 Aout, rela-  
tives au Congrès International de Météorologie  
qui se réunira à Paris, du 24 au 28 Aout  
prochain, et auquel seront admis tous les  
météorologistes. Les séances auront lieu au  
Palais du Crocadéro, près du Bureau Mé-  
téorologique.

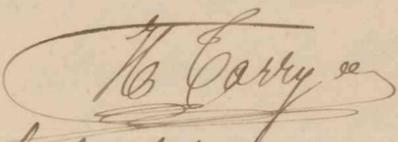
Nous recevons chaque jour, à ce Bureau,  
les télégrammes météorologiques d'Europe  
et d'Afrique, qu'on affiche dans des cadres  
spéciaux, ainsi que les bulletins quoti-  
diens du Bureau central Météorologique  
de France et du gouvernement général de  
l'Algérie.

J'ai pensé qu'il y aurait utilité à  
mettre sous les yeux des météorologistes  
qui viendront de tous les pays assister  
à notre Congrès, un spécimen des autres  
Bulletins météorologiques, publiés chaque  
jour pour le service des Avertissements du  
Temps dans les divers États, et j'aurais  
voulu prier, Monsieur le Directeur, de  
vouloir bien me faire à l'Exposition,  
Universelle, un envoi supplémentaire et  
quotidien, sous bande, du Bulletin im-  
primé publié sous votre direction, indépendamment  
de l'envoi séculaire qui  
m'est adressé Boulevard Magenta 46, et  
qui m'est d'un précieux secours pour la  
continuation de l'Histoire de l'Atmosphère,  
dont les Atlas figurent à l'Exposition.

L'envoi que j'expose demande ne com-  
prendra d'ailleurs que la dernière dizaine  
du mois courant, et commencerait avec

le Bulletin du 20 Aout, pour finir avec  
celui du 31. Il serait adressé chaque jour  
à M<sup>r</sup> le Président de la Commission du  
"Bijou météorologique, au Crocadéro  
"Paris."

Veillez agréer, Monsieur le Directeur,  
l'assurance de mes sentiments les plus  
dévotés.

  
Président de la Commission, etc

minutes

OBSERVATORIO ASTRONÓMICO  
DE  
MADRID.

21 Aout 1878

Monsieur le Directeur,

En rentrant d'un petit voyage dans  
les provinces je me suis trouvé avec  
votre lettre du 21 Juillet et cela en  
motivé mon retard à vous répondre  
Je donnais déjà par les journaux  
scientifiques le décret de la main par  
lequel on a ~~constitué~~ <sup>reconstitué</sup> le Bureau  
central météorologique, et je vous  
assure que je me faisais un devoir  
de vous y envoyer les différents tra-  
vaux de l'Observatoire de Madrid  
en y tenant beaucoup à conserver les  
<sup>bonnes</sup> relations que j'ai eu toujours avec l'Ob-  
servatoire de Paris, et maintenant avec  
le bureau central météorologique  
dont vous avez la direction.  
Nos publications, <sup>météorologiques</sup> dont vous  
devez avoir connaissance puisque je  
les ai envoyés <sup>toujours</sup> à Monsieur, sont,

de deux espèces: l'une qui comprend  
avec soin & d'extension les observations annuelles  
faites à Madrid l'Observatoire central  
de Madrid; et l'autre qui continue  
un résumé des observations faites  
dans une trentaine d'Observatoires,  
le 2<sup>e</sup> ordre  
seulement, météorologiques, distribués  
dans toute la Péninsule, il y en  
a trois qui appartiennent au Portugal.

Dans l'introduction aux deux vol.  
qu'on publie chaque année on donne  
tous les renseignements nécessaires  
sur le système établi et les  
instruments employés et leur  
comparaison entre eux.

Comme la station de second  
ordre qui a été instituée avec un  
but plus qu'international pour étu-  
dier le climat de notre pays, et  
comme en outre elles sont éta-  
blies avec grande économie, on donne  
aux Observateurs une petite gratifi-  
cation sur le traitement qu'ils  
ont comme professeurs aux

D'observations car cela faisoient che-  
ger complètement le but principal  
qui on s'y étoit proposé, en organis-  
sant les travaux météorologiques  
d'Espagne.

Si avec ses renseignements vous considérez  
encore nécessaire, y ajouter le temp.<sup>s</sup> maxi-  
mum de la veille et le minimum de la  
nuit, je donnerai des ordres pour y  
ajouter les renseignements donnés

J'attends Monsieur le Directeur  
réponse à cette lettre, pour y agir  
en conséquence

Veuillez agréer Monsieur le  
Directeur l'assurance de ma  
considération la plus distinguée

A. Aguilar

Paris 26 Aout 1878

Monsieur le Directeur

Echange de télégrammes météorologiques entre l'Europe et l'Afrique. Permettez moi d'appeler votre attention sur une question qui concerne le service météorologique que vous dirigez, et au sujet de laquelle l'adhésion de l'Espagne et du Portugal serait bien désirable.

Monsieur le gouverneur général de l'Algérie a fondé à Alger, sur ma proposition, un service d'avertissements météorologiques, analogue à ceux des différents Etats de l'Europe, et spécialement établi en vue de la protection du Bassin méditerranéen.

Sur la demande du général Farre, j'ai établi le modèle du Bulletin publié chaque jour par ce service, et, dès l'année 1877, le général faisait connaître son intention de centraliser à Alger les télégrammes météorologiques, depuis les Açores jusqu'à Constantinople.

La réalisation de ce beau projet, de nature à rendre de grands services à la marine des Etats qui baignent la Méditerranée, a été entravée par l'hostilité de Le Verrier qui a impitoyablement mis son veto à ce que les télégrammes d'Afrique parvinssent en France.

Je vous adresse par ce courrier une brochure qui fait  
connaître les diverses phases des négociations engagées  
pour cette question. Actuellement ce progrès est réalisé,  
et la Chambre de Commerce de Marseille reçoit chaque  
matin un télégramme météorologique d'Algérie con-  
tenant les observations faites à 7 heures du matin  
dans les stations de Nemours, Alger, Tunis, Sfax,  
Biskra, Laghouat et Geryville.

Le moment est donc venu de renouer les négociations  
que le général Farre m'avait chargé d'engager, il  
y a trois ans, avec les Directeurs des services météoro-  
logiques du Bassin méditerranéen. Déjà l'Italie a pris  
les devants, et M. Pitta réclame avec insistance  
nos télégrammes d'Afrique, offrant en échange ceux  
d'Italie et d'Autriche, au nombre de huit pour  
chaque pays. Une demande de franchise internationale  
sur les territoires français et italien a été faite de  
part et d'autre, il y a tout lieu d'espérer qu'elle  
aboutira.

Je viens vous demander, Monsieur le Directeur,  
si vous voudriez bien suivre l'exemple de l'Italie,  
envoyer à Alger et à la Chambre de Commerce  
de Marseille, en échange des télégrammes d'Afrique,  
ceux d'Espagne et des Îles Baléares, et faire les

démarches nécessaires pour obtenir la franchise sur  
le territoire espagnol, pendant qu'on la demanderait  
sur le territoire français.

Si votre réponse était affirmative, les négociations  
pourraient commencer de suite, et le Congrès inter-  
national de météorologie ainsi que le Congrès de l'Associa-  
tion française pour l'Avancement des Sciences, réunis à  
Paris, pourraient émettre des vœux qui faciliteraient  
beaucoup la solution.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance  
de mes sentiments les plus dévoués.

H. Carry

Copie du rapport de M. João Capello.

Lisboa, 29 Aout 1878

Jeruis arriver d'une inspection que  
j'ai faite aux stations météorologiques  
du Nord du Portugal, et de faire des  
observations magnétiques dans ces  
régions. J'ai trouvé vos très intéressantes  
lettres des 18 et 20 Aout.

Par rapport à la première, M. Yama  
Lobo, chargé de la Direction pendant  
mon absence, a déjà fait envoyer  
le Bulletin quotidien pour le  
Journal du Crocadero.

Par rapport à la seconde, vous  
pouvez compter sur mes faibles  
services afin de réaliser ce beau plan.

Il n'y a pas de difficulté pour la  
réalisation de ce plan dans le Portugal.  
La solution de l'affaire appartient  
toute à la Direction des télégraphes  
Espagne

Nos trois télégrammes, Lisbonne,  
 Porto et Funchal, seront envoyés  
 à Madrid avec les directions Paris  
 Marseille Alger. Je ferai toutes  
 les démarches auprès de la Direction  
 des télégraphes de Portugal, afin  
 de vaincre les difficultés en Espagne,  
 et dans le cas de non-réussite, je  
 ferai faire la demande par le  
 Ministre des Etrangers

Agiré, etc

signé João Capello

pour copie conforme

H. Carré

Si votre réponse était également fa-  
 vorable, je vous ferai venir par M.  
 le Général commandant supérieur du  
 Génie à Alger, qui se concertera avec  
 M. Mesnard pour que la Direction des  
 télégraphes de France accorde la franchise.

3

Contestado Paris, 10 Septembre 1878  
 et 20

Monsieur le Directeur

J'ai beaucoup à vous remercier de l'envoi spécial que vous avez bien voulu faire à l'Exposition Universelle, pendant la réunion du Congrès météorologique international, du Bulletin qu'on ven de votre Observatoire, qui a été placé, avec ceux des autres pays de l'Europe, sous les yeux des membres du Congrès. Actuellement, il n'y a plus rien de contenu et envoi.

Vous trouverez ci-joint une lettre que j'avais écrite le mois dernier, ainsi qu'à M. João Capello, au sujet de la question qui fait l'objet de ma brochure, mais par suite d'un fâcheux oubli, cette lettre était restée au milieu de mes papiers.

En vous le voyant je puis vous communiquer la réponse favorable que

4

J'ai reçu à ce sujet de M Capello le 29  
Bout et vous annonce qu'à la suite d'une  
communication faite aux Congrès de  
météorologie réunis à Paris l'ancien service  
on a émis un vœu pour que la franchise  
télégraphique soit accordée sur le territoire  
français aux télégrammes d'Algérie  
comme des échanges internationaux.

J'étais avoir prochainement une  
entrevue avec M Marant, Directeur de  
notre Bureau météorologique central  
afin de le prier de prendre la suite de  
ces négociations, mais, auparavant je  
suis bien aise de faire savoir au général  
la genèse d'Alger si la proposition a  
votre agrément.

En outre on ne peut voir par le Bulletin  
quotidien lithographique du Bureau météo-  
rologique d'Alger, je demanderais qu'il vous  
fut envoyé. Veuillez agréer l'assurance de  
mes sentiments les plus dévoués

H. Carrière  
Boulevard Magenta 46.

Mirinda = septembre 1878

M<sup>r</sup>. Garry

In réponse à votre dernière lettre  
je dois vous informer des difficultés q<sup>l</sup>  
je trouve pour vous expédier journelle-  
ment le dépêche de sept stations espa-  
gnoles.

Les dépêches de nos stations arrivent au  
bureau central télégraphique entre  
9<sup>h</sup> et 10 heures et elles sont réexpédiées  
immédiatement à Paris sans passer par  
l'Observatoire qui est à deux kilomètres  
de distance et qui n'est pas relié par  
un fil télégraphique au bureau central.  
À deux heures lorsque le dépêche de  
Paris arrive on communique à l'Obser-  
vatoire au même temps toutes les dépêches  
de nos stations météorologiques pour  
former le bulletin qu'on envoie tous  
jours tous les jours officiels.

Vous expédier un télégramme par câble  
à trois heures <sup>du soir</sup> de l'Observatoire de  
S. Fermeud, Alicante de qui sont déjà  
à Bordeaux depuis 10<sup>h</sup> et 11<sup>h</sup> du matin  
me paraît un travail inutile

et faire que le matin si meunne  
que les depêches arrivent soient ser-  
vies à l'Observatoire pour servir la  
depêche spéciale pour Marseille, et  
l'Administration de Télégraphes se prête  
à l'entretien de Joubert, et le seul  
domestique que j'ai à l'Observatoire pour  
le service en ville, peut accomplir  
cette tâche.

Et cela est d'autant plus simple  
que la chose peut s'arranger d'une  
autre manière si l'Administration  
francaise <sup>et M. Mascart en particulier</sup> veut mettre au premier  
rang la volonté de sa part. Puisque  
nos dépêches sont si peu près à être  
recevues à Bordeaux, quelle difficulté  
y a-t-il pour que dans cette ville on  
forme une dépêche spéciale pour  
Marseille comprenant le service  
portugais et le nôtre, des  
S. Fernand, Alicante, Palma,  
Barcelonne, Corinne et Madras?

je n'ai pu encore faire des démarches  
aupres de l'administration des télégraphes,  
mais je suis sûr qu'elle mettra de  
difficultés, avec raison, pour communiquer  
des lettres double tous les jours.  
C'est un travail <sup>considérable</sup> et qui ne conduira  
à rien.

Lorsque je vous parlais de l'adix je vous  
faisais dire S. Fermeux qui est très pressé  
de lui, on a dit qu'il s'obusait dans  
nomique. Mais en envoyant les observa-  
tions de S. Fermeux il est inutile de  
se faire de l'adix dont le distance  
en ligne droite est de 45 à 50 milles,  
et on n'a pas d'observatoire.

Mes desirs pour perfectionner les projets  
qui <sup>comme le vote</sup> tendent à perfectionner les ser-  
vices météorologiques, se trouvent mal-  
heureusement entravés par le petit  
personnel de l'Observatoire qui  
doit répondre au 1<sup>er</sup> terme à son  
but astronomique.

Je vous prie d'agréer Monsieur  
l'assurance de ma considération  
distinguée.

A. A.

1  
Bordeaux, 29 Sept 1878

Monseigneur le Directeur

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 20 courant et de vous remercier du concours que vous voulez bien prêter à l'entreprise que la Chambre de Commerce de Marseille et le service du génie Algérie cherchent à mener à bonne fin.

J'ai transmis votre lettre à M<sup>r</sup> le général Scudier, commandant supérieur du génie à Alger et j'en doute pas qu'il ne vous envoie invariablement ses Bulletins quotidiens, en échange des vôtres. Ceux d'Algérie sont cartographiés et contiennent une Carte du temps embrassant la plus grande partie de l'Europe et le nord de l'Afrique avec des courbes isobares

beaucoup plus exactes, cela va sans dire,  
que celles du Bulletin International  
de Paris.

J'ai également informé la Chambre  
de Commerce de Marseille de vos disposi-  
tions favorables, comme d'un échange de  
télégrammes météorologiques, et il est  
probable qu'elle vous demandera, comme  
à M. Litta de Florence, de vouloir bien  
vous prêter à un échange provisoire  
que je ferai passer par voie télégraphique  
de part et d'autre sur le territoire national  
et par la poste sur le territoire de l'autre  
pays.

Si vous pourriez obtenir de recevoir en  
franchise les télégrammes qui seraient  
envoyés à votre adresse au Bureau fron-  
tière d'Endryge ou d'Isère vous pourriez  
recevoir chaque jour vers une heure  
de la nuit midi le télégramme qui est  
adressé à l'rapporteur d'Anvers et qui

contient les observations de sept stations africaines, j'espère les frais de cette transmission sur le territoire français en attendant que les formalités nécessaires pour obtenir la franchise aient été remplies.

Je compte d'ailleurs aller Lundi à Marseille pour recevoir mon fils qui débarquera d'Alger et j'pourrai vous envoyer ce jour-là, à titre d'essai, ainsi qu'à Lisbonne, les observations algériennes de Lundi matin que vous recevrez directement le jour même à votre observatoire. Les jours suivants il télégrame par vendrait seulement à la frontière, mais si vous obtenez, comme M. Pitta l'a obtenu à Florence de l'Administration des télégraphes italiens qu'il continue en franchise, le problème serait résolu en ce qui concerne l'Espagne et il ne resterait qu'à faire des démarches en

France pour obtenir une faveur analogue  
en attendant que les négociations inter-  
nationales soient entamées.

Je compte quitter Bordeaux samedi  
soir, si vous ne pouvez m'y faire  
parvenir une réponse en temps utile,  
vous pourrez m'écrire à Marseille,  
sous l'adresse du Président de la  
Chambre de Commerce.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Directeur,  
l'assurance de mes sentiments les  
plus dévoués

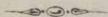
*H. Carry*

Hotel Moulin à Bordeaux

Contrabande et 23e de 1

Toulouse, le 28 Octobre 1878

OBSERVATOIRE  
DE  
TOULOUSE



Monsieur le Directeur.

J'ai l'honneur de vous annoncer  
que M. le Ministre de l'Instruction  
publique a bien voulu me confier  
la Direction de l'Observatoire de Toulouse.  
J'espère que vous voudrez bien continuer à  
adresser à cet observatoire toute communica-  
tion intéressant l'Astronomie et accueillir  
avec bienveillance tout ce qui il me sera  
possible de vous envoyer.

Je vous prie, Monsieur le Directeur,  
l'assurance de ma considération respectueuse,

B. Baillaud

Monsieur le Directeur de l'Observatoire de Madrid.